

PRIORITÉS DU GROUPE DE DIRECTION MONDIAL SUR LA RÉSISTANCE AUX ANTIMICROBIENS

(plan d'action à horizon mobile)

Version de février 2023

ÉNONCÉ DE LA MISSION : le Groupe de direction mondial sur la résistance aux antimicrobiens collaborera, à l'échelle mondiale, avec les gouvernements, les organismes, la société civile et le secteur privé par la voie du principe « Une seule santé » ; il fournira des conseils et préconisera une action politique visant à réduire les infections pharmacorésistantes grâce à une utilisation responsable et durable des antimicrobiens.

PRIORITÉ 1

RÉSULTAT :

Préconiser une action politique durable en matière de résistance aux antimicrobiens (RAM) en saisissant les occasions déterminantes (notamment les efforts de riposte et de relèvement face à la pandémie de COVID-19), l'intégrer à la mise en œuvre des objectifs de développement durable et assurer la promotion de l'approche « Une seule santé ».¹

la résistance aux antimicrobiens est largement reconnue et prise en charge en tant que menace majeure pour la santé et le développement dans les cadres et cibles nationaux et mondiaux, existants et à venir ; réduction de ses effets via l'approche « Une seule santé ».

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE :

À LONG TERME :

- élaboration d'un instrument international qui positionne la résistance aux antimicrobiens comme défi majeur à l'échelle mondiale et qui assure le suivi de ses effets.

À COURT ET MOYEN TERME :

- nombre d'actions du Groupe de direction mondial prônant l'inclusion de la résistance aux antimicrobiens dans un instrument de lutte contre les pandémies ; et
- nombre d'actions, d'activités et d'événements organisés par le Groupe de direction mondial avec les principales parties prenantes, y compris les États Membres, promouvant des engagements spécifiques et audacieux lors de la réunion de haut niveau sur la résistance aux antimicrobiens à l'Assemblée générale des Nations Unies en 2024.

ACTIVITÉS CLÉS :

- rapports et plaidoyers commandés par le Groupe de direction mondial, avec des demandes adaptées et ciblées, en lien avec les occasions et lacunes majeures identifiées dans la riposte au niveau mondial ;
- continuer de préconiser l'inclusion d'une approche « Une seule santé » pour la résistance aux antimicrobiens, dans les plans mondiaux en matière de sécurité sanitaire et tout instrument mondial de lutte contre les pandémies ;
- soutenir l'organisation de la réunion de haut niveau sur la résistance aux antimicrobiens à l'Assemblée générale des Nations Unies en 2024, conformément à la résolution A/RES/76/257, y compris la collaboration avec le Président de l'Assemblée générale, les organisations quadripartites, les principales missions diplomatiques et d'autres parties prenantes ;

¹ « Une seule santé » est une approche intégrée et unifiée qui vise à atteindre des résultats optimaux et durables en matière de santé pour l'être humain, l'animal et les écosystèmes. Elle reconnaît que la santé de l'être humain, la santé des animaux domestiques et sauvages, la santé des végétaux et de l'environnement au sens plus large (nos écosystèmes) sont étroitement reliées et interdépendantes (Groupe d'experts de haut niveau pour l'approche « Une seule santé » [OHHLEP], 2021).



- les membres du Groupe de direction mondial valorisent les demandes et messages clés dans les forums nationaux, régionaux et mondiaux, y compris dans leurs secteurs respectifs, individuellement et collectivement ;
- participer à des forums clés régionaux et mondiaux (tels que le G7, le G20), des blocs régionaux, politiques et économiques et des réunions pertinentes de haut niveau en matière de santé et de développement ;
- rendre compte périodiquement de la progression et des lacunes à l'échelle mondiale, y compris des résultats du Groupe indépendant sur les données probantes concernant les mesures de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, aux organes directeurs de l'Alliance quadripartite sur l'approche « Une seule santé », au Secrétaire général des Nations Unies et aux parties prenantes mondiales et nationales, et formuler des recommandations sur les mesures à prendre ;
- reconnaître la collaboration étroite et la cohérence actuelle des orientations entre l'Alliance quadripartite et d'autres organisations internationales ; promouvoir les efforts visant à identifier et à répondre aux besoins résiduels afin d'accroître davantage la cohérence et l'homogénéité ; et
- préconiser et promouvoir le dialogue et l'action sur la résistance aux antimicrobiens par l'ensemble des pouvoirs publics, y compris les ministères de la santé, des finances, de l'agriculture, de l'environnement, de l'éducation et du développement.

PRIORITÉ 2

RÉSULTATS :

Préconiser la transformation de la santé humaine, de la santé animale et des écosystèmes alimentaire, végétal et environnemental en mettant l'accent sur la lutte anti infectieuse et l'utilisation responsable et durable des antimicrobiens.

(1) la lutte anti-infectieuse, notamment les programmes en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, de sûreté biologique et de vaccination, et les outils de gestion des déchets font l'objet d'un établissement de priorités afin de réduire la résistance aux antimicrobiens dans le domaine de la santé humaine, de la santé animale et des écosystèmes alimentaire, végétal et environnemental ; (2) utilisation responsable et durable des antimicrobiens dans le domaine de la santé humaine, de la santé animale et de l'écosystème végétal.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE :

À LONG TERME :

- nombre de pays dans lesquels est supprimée l'utilisation d'antimicrobiens médicalement importants pour favoriser la croissance ;²
- nombre d'actions du Groupe de direction mondial promouvant des engagements concrets pour mettre fin à l'usage médical non vétérinaire des agents antimicrobiens.³

À COURT ET MOYEN TERME :

- nombre d'actions du Groupe de direction mondial en lien avec la mise en œuvre du Code d'usages du Codex visant à réduire au minimum et à maîtriser la résistance aux antimicrobiens (« Code d'usages du Codex ») et des Lignes directrices pour l'analyse des risques liés à la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire (« Lignes directrices du Codex ») ;
- nombre d'actions du Groupe de direction mondial qui identifient les meilleures pratiques pour l'établissement et le suivi de cibles nationales en faveur d'une utilisation responsable et durable dans les systèmes alimentaires ; et
- nombre d'actions du Groupe de direction mondial reliant la résistance aux antimicrobiens et les mesures WASH (eau, assainissement et hygiène), ainsi que les mesures de sûreté biologique et de vaccination pour la santé humaine et animale, en alignement avec les normes et recommandations de l'OMS et de l'OMSA.⁴

² Principe 12 du Code d'usages du Codex adopté par la Commission du Codex Alimentarius en novembre 2021.

³ Accès en ligne au code terrestre - OMSA - Organisation mondiale de la santé animale

⁴ Liste des agents antimicrobiens d'importance vétérinaire et utilisation responsable et prudente des agents antimicrobiens en médecine vétérinaire



ACTIVITÉS CLÉS :

- pour tous les pays, préconiser la priorité à la mise en œuvre de la lutte anti-infectieuse, notamment les programmes WASH, de sûreté biologique et de vaccination comme interventions clés pour prévenir et réduire le risque de maladies infectieuses et de résistance aux antimicrobiens dans tous les secteurs ;
- préconiser des mécanismes visant à améliorer et à élargir l'accès approprié à des antimicrobiens de qualité à l'échelle mondiale et dans tous les secteurs ;
- préconiser l'accès à un prix abordable aux tests de diagnostic, outils de prévision des maladies et vaccins existants ou nouveaux (ainsi que leur utilisation), prôner des options sûres et efficaces autres que les antimicrobiens ainsi qu'une nutrition adéquate pour l'être humain et les animaux terrestres et aquatiques, et selon le cas, pour les végétaux ;
- préconiser une gouvernance nationale, une réglementation et une supervision professionnelle renforcée des ventes, ainsi que l'utilisation adéquate d'antimicrobiens dans tous les secteurs, notamment l'élaboration et la mise en application de lignes directrices, fondées sur des données probantes, pour le traitement, la maîtrise et la prévention dans tous les secteurs ;
- préconiser de ne plus utiliser d'antimicrobiens pour compenser une lutte anti-infectieuse inadéquate, des lacunes de prise en charge et d'autres carences modifiables chez l'être humain, l'animal et le végétal ;
- préconiser la limitation de la prophylaxie et de la métaphylaxie antimicrobiennes pour les animaux et les végétaux, en s'assurant d'une utilisation sous supervision réglementaire et sous la direction de prescripteurs autorisés ;
- préconiser la fin de l'utilisation d'antimicrobiens médicalement importants pour stimuler la croissance, en commençant immédiatement par mettre fin à l'utilisation des antimicrobiens d'importance critique les plus prioritaires, puis en poursuivant avec d'autres catégories ;
- préconiser la mise en œuvre du Code d'usages du Codex et des Lignes directrices du Codex révisés, ainsi que des normes OMSA relatives à la santé et au bien-être des animaux ; et
- préconiser la mise en œuvre des cibles du Manifeste ministériel de Mascate sur la RAM et des actions axées sur les données probantes et les résultats pour transformer les systèmes.⁵

PRIORITÉ 3

Préconiser une surveillance et un suivi améliorés de la résistance aux antimicrobiens et de leur utilisation dans tous les secteurs afin de concevoir des cibles et interventions nationales et mondiales ambitieuses, fondées sur la connaissance scientifique et les risques, en vue de combler les lacunes dans la réponse à la RAM.

RÉSULTAT :

les actions nationales et mondiales relatives à la résistance aux antimicrobiens sont guidées par des données de surveillance et de suivi (utilisation et résistance) dans tous les secteurs, fondées sur la connaissance scientifique et les risques.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE :

À LONG TERME :

- nombre de pays dotés de plateformes de surveillance intégrée⁶ pour mesurer les schémas de résistance aux antimicrobiens dans les systèmes de santé humaine et animale et/ou les systèmes alimentaires ;
- nombre de pays dotés de plateformes de surveillance intégrée³ pour mesurer les schémas de l'utilisation d'antimicrobiens dans les systèmes de santé humaine et animale, les systèmes alimentaires et/ou l'environnement ; et
- nombre de pays dotés de cibles nationales en matière d'utilisation responsable et durable des antimicrobiens dans les systèmes alimentaires.

⁵ Manifeste ministériel de Mascate sur la RAM, novembre 2022. <https://bit.ly/3FwoaMv>

⁶ Dans le cadre de ce plan d'action, une plateforme de surveillance intégrée fait référence à un programme coordonnant l'échantillonnage et le test en matière de sensibilité et/ou de résistance aux antimicrobiens, et de leurs déterminants, dans **au moins deux secteurs applicables**, à l'aide de méthodes épidémiologiques et microbiologiques qui permettent la comparaison des résultats.



ACTIVITÉS CLÉS :

À COURT ET MOYEN TERME :

- nombre d'actions du Groupe de direction mondial identifiant les lacunes et les meilleures pratiques relatives à l'introduction de plateformes de surveillance intégrée pour mesurer les schémas d'utilisation et de résistance aux antimicrobiens dans les systèmes de santé humaine et animale, les systèmes alimentaires et/ou l'environnement.

- promouvoir une cohérence, les meilleures pratiques et un rapport coût-efficacité en matière de surveillance de la résistance aux antimicrobiens et de leur utilisation dans les secteurs applicables ;
- rapports et plaidoyers commandés par le Groupe de direction mondial sur l'élaboration de cibles mondiales, régionales et nationales en faveur d'un accès et d'une utilisation responsable et durable des antimicrobiens dans le domaine de la santé humaine, de la santé animale et des écosystèmes alimentaire, végétal et environnemental ;
- appuyer l'élaboration et prôner la mise en œuvre des lignes directrices du Codex, ainsi que d'autres orientations et politiques de l'Alliance quadripartite, convenues à l'échelle internationale ;
- promouvoir une surveillance génomique mondiale de la résistance aux antimicrobiens, avec l'intégration d'agents pathogènes prioritaires, à des fins de création d'un réseau mondial ;
- entretenir des relations et une coopération avec le Groupe technique de l'Alliance quadripartite sur la surveillance de la résistance aux antimicrobiens et de leur utilisation, ainsi qu'avec d'autres organismes compétents par la voie du Groupe spécial du Groupe de direction mondial sur la surveillance intégrée ;
- entretenir des relations et une coopération avec le Groupe indépendant sur les données probantes concernant les mesures de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, afin d'utiliser les rapports et les options qu'il propose dans le contexte de la sensibilisation et des actions ;
- encourager l'élaboration et l'amélioration des mesures de surveillance et de suivi de la résistance aux antimicrobiens et de leur utilisation, dans les secteurs applicables, afin de concevoir des cibles et interventions nationales et mondiales ambitieuses, fondées sur la connaissance scientifique et les risques, en vue de combler les lacunes dans la réponse à la RAM ;
- promouvoir les initiatives de renforcement des laboratoires, notamment les infrastructures et capacités microbiologiques, diagnostiques et techniques, pour favoriser la production et l'utilisation de données RAM de qualité dans l'ensemble des secteurs ; et
- préconiser une surveillance intégrée des rejets d'antimicrobiens et des déterminants de la RAM dans tous les secteurs.

PRIORITÉ 4

RÉSULTATS :

Préconiser une mobilisation accrue des ressources financières internes et externes, avec une attention particulière portée aux pays à revenu faible ou intermédiaire, pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'action nationaux, ambitieux et multisectoriels dans tous les pays.

(1) investissement accru, dédié et durable, provenant des secteurs public et privé, pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens dans tous les secteurs « Une seule santé » ; (2) chaque pays dispose d'un plan d'action national sur la RAM, financé, mis en place et durable ; (3) soutien accru en faveur de mécanismes de financement nouveaux et existants, afin de fournir un appui financier externe pour la mise en œuvre de plans d'action nationaux sur la résistance aux antimicrobiens dans les pays à revenu faible ou intermédiaire ; et (4) favoriser les actions de diagnostic et de traitement, grâce à des outils peu coûteux et facilement accessibles, pour les maladies transmissibles chez l'animal et l'être humain.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE :

À LONG TERME :

- au moins 50 % de l'ensemble des pays disposent d'un plan d'action national RAM financé et mis en place (point de référence : 14 % de l'ensemble des pays, en fonction des données de l'enquête tripartite d'auto-évaluation par pays sur la résistance aux antimicrobiens [TrACCS] 2019-2020) ;



ACTIVITÉS CLÉS :

- nombre d'instruments de financement ou d'engagements de financement, existants ou nouveaux, consacrés à la réponse à la RAM.

À COURT ET MOYEN TERME :

- nombre d'actions du Groupe de direction mondial identifiant les obstacles et solutions à un financement accru des activités de lutte contre la résistance aux antimicrobiens dans les pays à revenu faible ou intermédiaire ;
- financement accru et prévisible de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens pour l'Alliance quadripartite et le Secrétariat conjoint quadripartite.

- préconiser un investissement public et privé plus conséquent, dédié et durable, pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens dans tous les secteurs et tous les pays, au moyen de la mise en œuvre de plans d'action nationaux financés et durables ;
- préconiser des mécanismes de financement existants et nouveaux, y compris le Fonds fiduciaire multipartenaires pour la lutte contre la résistance aux antimicrobiens ainsi que les approches novatrices, afin de financer la mise en œuvre de plans d'action nationaux sur la RAM dans les pays à revenu faible ou intermédiaire ;
- explorer la façon dont les mécanismes existants et futurs peuvent mieux inciter et encourager les pays à prendre des mesures pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens ;
- préconiser l'utilisation d'une perspective « Une seule santé » dans l'approche de financement et les investissements issus des banques multilatérales, mondiales et régionales et ce, afin de favoriser les actions de lutte contre la résistance aux antimicrobiens ;
- appuyer l'élaboration d'argumentaires d'investissement afin de consolider la sensibilisation et les actions dans tous les secteurs ;
- promouvoir des environnements économiques favorisant des choix de production sains et durables ;
- promouvoir l'initiative Investor Action on AMR⁷ pour une implication plus grande du secteur privé et un accroissement de solides partenariats public-privé ; et
- entretenir des relations et une coopération avec la Plateforme de partenariats multipartites concernant les mesures de lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

PRIORITÉ

5

Préconiser des innovations en plus grand nombre, efficaces et d'un coût abordable, dans tous les secteurs et parmi toutes les parties prenantes, afin de garantir une filière de développement durable de nouveaux antimicrobiens (particulièrement des antibiotiques), vaccins, produits de diagnostic, outils de gestion des déchets, ainsi que des options sûres et efficaces autres que les antimicrobiens, et d'en assurer un accès équitable.

RÉSULTAT :

engagements spécifiques de la part des gouvernements et du secteur privé pour faire progresser les politiques qui attirent des investissements durables et à long terme en matière de recherche-développement de nouveaux antimicrobiens (particulièrement des antibiotiques), vaccins, produits de diagnostic, outils de gestion des déchets, ainsi que des options sûres et efficaces autres que les antimicrobiens, y compris les mécanismes qui reconnaissent la valeur de nouveaux antimicrobiens et les systèmes qui permettent l'accès adéquat des patients.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE :

À LONG TERME :

- nombre de pays avec un engagement gouvernemental en faveur d'incitations spécifiques (promotion et attraction) qui permettent l'élaboration de nouveaux antimicrobiens, vaccins, produits de diagnostic, outils de gestion des déchets, et/ou d'options sûres et efficaces autres que les antimicrobiens, ainsi que l'accès équitable.

⁷ Alliance entre les instances Access to Medicine Foundation, FAIRR Initiative, Principles for Responsible Investment et UK Government Department of Health and Social Care en vue de dynamiser les efforts d'investissement pour la lutte mondiale contre la résistance aux antimicrobiens (amrinvestoraction.org).



ACTIVITÉS CLÉS :

À COURT ET MOYEN TERME :

- nombre d'actions du Groupe de direction mondial prônant l'investissement public et privé en faveur de la lutte contre la résistance aux antimicrobiens et de l'innovation correspondante ; et
- nombre d'actions du Groupe de direction mondial favorisant l'accès aux antimicrobiens en tant que biens publics mondiaux.

- préconiser des partenariats public-privé pertinents et efficaces en vue d'engagements d'investissement spécifique de la part des gouvernements et du secteur privé, en matière de recherche-développement de nouveaux antimicrobiens (particulièrement des antibiotiques), vaccins, produits de diagnostic, outils de gestion des déchets, ainsi que des options sûres et efficaces autres que les antimicrobiens ;
- promouvoir les mécanismes qui reconnaissent la valeur de nouveaux antimicrobiens et les systèmes qui permettent l'accès adéquat des patients ;
- préconiser un accès responsable et durable à de nouveaux antimicrobiens, vaccins, produits de diagnostic, outils de gestion des déchets, ainsi qu'à des options sûres et efficaces autres que les antimicrobiens, particulièrement dans les pays à revenu faible ou intermédiaire ;
- appuyer l'analyse des obstacles financiers et réglementaires et préconiser des mesures pour lever ces derniers, en vue d'aboutir à des innovations croissantes, efficaces et d'un coût abordable dans tous les secteurs.

PRIORITÉ

6

RÉSULTAT :

Préconiser une action fondée sur des données probantes pour aborder les aspects environnementaux de la résistance aux antimicrobiens.

engagement accru des parties prenantes du domaine environnemental dans la réponse à la RAM et données probantes plus robustes sur la RAM dans l'écosystème environnemental, qui peuvent être exploitées pour comprendre les risques et, par conséquent, atténuer l'apparition et la transmission de la résistance.

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE :

À LONG TERME :

- des efforts de maîtrise de la résistance aux antimicrobiens, dans le domaine environnemental, sont inclus dans les plans d'action nationaux correspondants dans tous les pays.

À COURT ET MOYEN TERME :

- nombre d'actions du Groupe de direction mondial portant sur les aspects environnementaux de la RAM.

ACTIVITÉS CLÉS :

- promouvoir les conclusions du rapport du PNUE relatif aux dimensions environnementales de la résistance aux antimicrobiens et appuyer les actions fondées sur ce document ;
- utiliser les occasions de soulever des questions liées à la RAM et à l'environnement dans les principaux forums environnementaux et préconiser la prévention de la RAM dans le contexte des conférences multilatérales sur l'environnement, telles que la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP) et la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique, le G7 et le G20 ;
- promouvoir le suivi de l'appel à l'action du Groupe de direction mondial sur les rejets dans l'environnement ;
- accorder la priorité à la sensibilisation au cours du G7 et du G20, en mettant l'accent sur la réduction de la charge antibiotique et sur la prévention, ainsi que sur l'objectif de développement durable 6 ;
- préconiser les actions présentées dans les orientations existantes pour la gestion WASH (eau, assainissement et hygiène) et la gestion des eaux usées dans les contextes agricoles et communautaires et les établissements de soins de santé ;
- encourager l'engagement du secteur privé, y compris l'échange et l'utilisation des données pour mieux comprendre les cheminements, dans l'environnement, de l'apparition et de la transmission de la résistance aux antimicrobiens et pour soutenir l'élaboration de politiques et d'actions fondées sur des données probantes.